

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 MARS 2024

Sous la présidence de : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI.

Autres membres présents : Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Monsieur El Abbès SEBBAR- Monsieur Jean-Claude COSSET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Madame Françoise COHEN - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Delphine CHARIER.

Étaient absents/excusés : Monsieur Jean-François FOUNTAINE - Madame Aya KOFFI (pouvoir à M. COSSET) - Madame COOCHE (remplacement en cours).

Secrétaire de séance : Madame Catherine MARCY.

Dates de convocation.....	24 mars 2024
Nombre de membres en exercice.....	16
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	15
Nombre de votants.....	15
Nombre d'absents (dont 1 remplacement en cours)	2
Pour.....	15
Contre	0
Abstention.....	0

N° 7 : Adhésion 2024 à l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS).

Madame la Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle présente le projet de renouvellement de l'adhésion à l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS).

Considérant l'intérêt pour le Centre communal d'action sociale de La Rochelle d'adhérer à cette association et de bénéficier de ses conseils techniques et publications ;

Et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **Décide** de renouveler l'adhésion pour l'année 2024 à l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) ;
- **Accepte** de régler la cotisation annuelle fixée par l'UNCASS. En 2024, celle-ci s'élève à 2 701,60 € (0,03435 € par habitant pour les structures de 3 150 à 100 000 habitants. Le nombre d'habitants retenu est 78 535 habitants).

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

Pour Extrait certifié conforme.

La Vice-présidente du CCAS,

Danièle CARLIER-MISRAHI.